

IN WITNESS WHEREOF, the undersigned, duly authorized by their respective Governments, have signed this General Agreement.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés à cet effet par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord général.

DONE in duplicate at Manila, this 13th day of November 1987, in English and French, each language version being equally authentic.

FAIT en double exemplaire à Manille, ce 13^{ième} jour de novembre 1987, dans les langues française et anglaise, chaque version faisant également foi.

R.H. DAVIDSON

For the Government of Canada
Pour le Gouvernement du Canada

RAUL S. MAGLAPUS

For the Government of the Republic of the Philippines
Pour le Gouvernement de la République des Philippines